



GROUPE ÉCOLOGIE & SOLIDARITE
ÉluEs Verts, ADES, Alternatifs

Le 7 septembre 2011

Gilles Kuntz
Conseiller Communautaire

à

Monsieur le Président de La Métro
Le Forum
3 rue Malakoff
38031 Grenoble cedex 01

Monsieur le Président,

Objet : risque financier des emprunts contractés par Grenoble Alpes-Métropole

A plusieurs reprises, les élus ont été alertés en Commission des Finances sur l'évolution défavorable des taux qui conditionnent le montant des échéances à payer sur certains prêts à haut risque (6F sur la charte dite Gissler) finançant la dette de La Métro.

Parmi ces prêts, l'un deux non encore sécurisé : le contrat 90473 de 20,6 M€ au 31/12/2010 souscrit auprès de la banque DEXIA le 01/01/2007 est basé sur le rapport des taux de change entre l'Euro et le Franc Suisse. Tant que ce rapport restait au dessus de 1,43, le taux d'intérêt de ce prêt était de 3,57 %, alors qu'en dessous il s'alourdit considérablement.

Or le rapport EURO/CHF est tombé à 1,03 début août et aujourd'hui est légèrement remonté autour de 1,1. Le taux d'intérêt aurait atteint les 17 % et serait aujourd'hui à plus de 10 % suivant les informations données en commission la semaine dernière.

La dernière échéance de ce prêt a été payée le 1/8/2011. Quel a été le montant du remboursement et le taux d'intérêt appliqué ? Comment cette envolée de l'annuité de ce prêt pourra-elle entrer dans notre prévision budgétaire 2011 ?

Monsieur le Président, d'autres collectivités sont placées dans la même situation. Certaines se sont regroupées dans une association « *Acteurs publics contre les emprunts toxiques* » pour peser face aux banques qui peuvent également être attaquées en justice pour défaut d'information des collectivités au moment de la souscription de ces emprunts.

Envisagez-vous de telles actions pour contraindre DEXIA à renégocier ce prêt dont le taux d'intérêt atteint des niveaux usuraires ?

Pour finir, je vous serai reconnaissant de bien vouloir me communiquer copie des courriers échangés entre la Métro et DEXIA au sujet de ce prêt depuis sa souscription en 2007.

En vous remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Gilles Kuntz
Conseiller Communautaire